



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC CONCERNANT LA MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Directrice générale et Greffière-trésorière de la susdite municipalité, que le Conseil municipal modifie le calendrier des séances ordinaires, pour l'année **2025** en remettant la séance du lundi 29 septembre au lundi 6 octobre 2025, tel que décrit au tableau suivant :

Lundi	13	Janvier	2025	à	18 h 30
Lundi	3	Février	2025	à	18 h 30
Lundi	3	Mars	2025	à	18 h 30
Lundi	7	Avril	2025	à	18 h 30
Lundi	5	Mai	2025	à	18 h 30
Lundi	2	Juin	2025	à	18 h 30
Lundi	7	Juillet	2025	à	18 h 30
Lundi	11	Août	2025	à	18 h 30
Lundi	8	Septembre	2025	à	18 h 30
Lundi	6	Octobre	2025	à	18 h 30
Lundi	10	Novembre	2025	à	18 h 30
Lundi	1 ^{er}	Décembre	2025	à	18 h 30

DONNÉ À SAINT-BRUNO CE DIX-NEUVIÈME JOUR DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.


Rachel Bourget, dg
et Greffière-trésorière